

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=116



Vous venez de recevoir les avis IPR et chef d'établissement de votre Rendez-vous carrière ?

- Carrière - Rendez-vous de carrière -
Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

S'il ne vous satisfait pas, et que vous pensez faire un recours en septembre, il peut être judicieux, dans la case « Observations », dès le mois de juin, de porter des remarques à la connaissance des évaluateurs dès la signature du compte-rendu de Rendez-vous de carrière.

Pour plus d'informations, vous pouvez [consulter notre article sur le rendez-vous de carrière](#)

[Contactez-nous](#) pour estimer vos chances d'améliorer l'issue du Rendez-vous de carrière, pour savoir comment rédiger vos remarques, etc.